

## Partage de richesse du GSRP

Vous recevez un mystérieux courrier du **GSRP – Groupement Secret des Riches Partageurs** – dont la devise est : « Partage de richesse, c'est l'âme du **GSRP** ».

C'est un certain **Patrick SOREL**, « voyant spécialisé dans les gains d'argent et Président du **GSRP** », qui vous annonce la bonne nouvelle : vous avez été sélectionné pour rejoindre ce groupe totalement secret de 150 personnes, composé essentiellement de milliardaires. En effet, une place s'est libérée et, allez donc savoir pourquoi, **Patrick SOREL** vous a choisi.

Votre prédécesseur, âgé de 83 ans, a décidé de démissionner. Compte tenu des règles en vigueur au sein du **GSRP**, il doit vous reverser 20 % de sa fortune, soit dans le cas présent 20 millions d'euros.

Compte tenu du pactole promis, vous n'allez certainement pas rechigner à payer 40 € de provision et de frais de port ! Le bénéficiaire de ce règlement est une entité **SML**, l'adresse postale est à Prague.

Ce récit abracadabrant ne doit pas nuire à votre vigilance. Même si cette somme est « remboursée sur simple demande », cette promesse sera difficile à faire respecter avec une entité virtuelle, domiciliée à une boîte postale, et de surcroît en République Tchèque !

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)